Bulletin de liaison - n° 6 - Mai 1998

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE MORGAT

Siège social : Port de Morgat - 29160 CROZON

Association loi 1901

Rédaction - Publicité - Annonces : Port de Morgat

CROZON FUEL SERVICE

Livraisons rapide 6 J / 7

ENTRETIEN - DEPANNAGE
INSTALLATION CHAUDIERES
NETTOYAGE DE CUVES

CONTRAT FIOUL et ENTRETIEN

✆ 02.98.27.03.56

Christian QUEFFELEC

PEINTURE - DÉCORATION
RAVALEMENT

Route de Ranvedan
29160 CROZON
Tél. 02.98.27.04.31

La Flambée

Morgat - Tél. 02.98.27.12.24

Vue panoramique sur plage et port

Crêperie citée au guide du Routard depuis 1992

Pizzeria - Frites
et Spécialités de moules

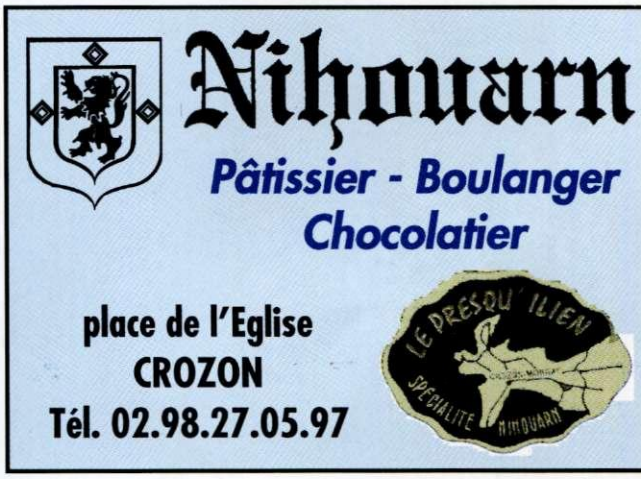

USHIP

N° 1 ACCASTILLAGE

- **ELECTRONIQUE**
- **VETEMENTS**
- **DECORATION MARINE**

A. LE COUTEUR
MARINA-SHOP

- BREST - Tél. 02.98.02.49.02
  Rue A. Colas - Moulin-Blanc
- CAMARET - Tél. 02.98.27.95.90
  15 juin au 15 septembre

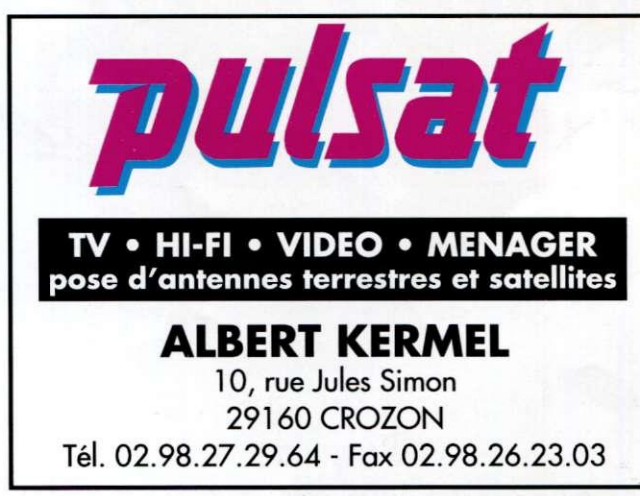

EDITORIAL

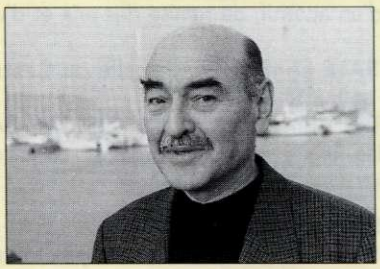

Chers amis,

Nous voici donc au seuil d'une nouvelle saison.

Merci aux fidèles adhérents qui ont déjà renouvelé leur cotisation et bienvenue aux nouveaux qui nous ont rejoint. Plus nous serons nombreux plus nous pourrons nous faire entendre. Des élections viennent d'avoir lieu à l'échelon départemental et régional. Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur les résultats, ce serait contraire à nos statuts.

Ce que nous pouvons toutefois espérer, c'est que ces instances renouvelées prennent en compte nos revendications d'usagers du port de plaisance ce que nous ne manquerons pas de leur rappeler, en particulier sur le problème de l'ensablement. Ce problème est primordial et j'oserais même dire vital pour le port et donc pour notre association. Si nous avons pu apprécier en 1997 le dégagement du chenal d'accès, il semble que le sable revient lentement. En fait, d'après de récentes investigations, deux phénomènes se conjuguent :

1. le sable déposé au Portzic revient, non dans le port, mais sur la plage de Morgat jusqu'à l'ancienne jetée.

2. Le sable accumulé entre la pointe du Kador et l'extrémité de la digue, poussé par les courant, vient peu à peu combler le chenal qui avait été dégagé l'an dernier.

Des vues aériennes corroborent cette présentation des phénomènes. Pour le premier point, des études sont en cours qui aboutiraient pour la fin de l'année au lancement d'un appel d'offres, les travaux devant être terminés pour l'an 2000.

Pour le second point par contre on n'évitera pas de désensabler périodiquement le chenal d'accès, car incurver le tracé de la digue ne ferait que déplacer le problème.

Ceci pour l'aspect technique, encore faut-il que les décideurs des différents niveaux s'engagent à faire le nécessaire pour obtenir les subventions. Je rappelle une fois de plus que les financements doivent venir, chacun prenant une partie à sa charge, de la Commune, du Département, de la Région, de l'Etat et ne l'oublions pas de l'Europe qui a classé notre secteur en zone prioritaire et peut dans ce cas, sur un dossier sérieusement présenté, financer 30% des dépenses.

La saison qui s'annonce verra se continuer nos activités désormais traditionnelles : concours de pêche, contrôle de sécurité, tir de fusées (dont l'organisation sera revue), révision des extincteurs, prêt de matériel, conférences sur des sujets touchant la mer.

Nous espérons vous voir nombreux à l'assemblée générale du vendredi 7 août 1998. Que ceux qui ne l'ont pas encore fait, nous fassent parvenir avant cette date, et au plus tard le jour de l'assemblée générale, leur bulletin d'adhésion à l'aide du formulaire joint (sans oublier, me souffle notre distingué trésorier, le chèque correspondant).

A bientôt sur les pontons ou au local (ouverture le 1er juillet). Bon vent, bonne mer.

Votre Président,
André KERDONCUFF

LE MOT DU TRÉSORIER

Comme chaque année, je dois plancher pour tenter en quelques mots de susciter votre intérêt pour les comptes de notre association, est-ce réellement possible ?

Bien sûr, si je vous annonçais quelque avis de tempête, quelque difficulté majeure à boucler notre trésorerie, voilà qui serait de nature à vous mettre la puce à l'oreille, à faire parler dans les chaumières !

Mais non, rien de tout cela ! L'exercice 1997 est excédentaire, nos comptes sont bons et clairs, notre gestion responsable et sage, le nombre de nos adhérents est en très légère baisse mais nous relançons la machine par la mise à jour et l'informatisation de notre fichier.

Bien entendu, toutes précisions vous seront apportées lors de notre assemblée générale, cependant, pour vous permettre d'attendre, sachez d'ores et déjà que notre Compte de Résultat 1997 s'équilibre à 5551,85 Euro, c'est le confirmation de notre bonne santé !

Pécuniairement vôtre,

Patrick BERTHELOT

** sur base 1 Euro : 6,50 Frs*

Nous remercions nos généreux donateurs qui nous ont permis de réaliser ce bulletin, et prions nos sociétaires de leur réserver la faveur de leurs achats.

Imprimerie Edigraphic - Crozon

FRANCE CHAUFFAGE
Daniel FABIEN S.A.R.L.
70, rue Alsace Lorraine
29160 CROZON - Tél. 02.98.27.00.41
Sanitaire
Chauffage fuel - gaz
Electricité

COOPS MARITIMES
Tout pour la plaisance et la pêche.
Vêtements de mer.
COMPTOIR MARITIME CAMARÉTOIS
Sur le port - Tél. 02.98 27 91 03

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Le Conseil d'Administration 97-98

Notre ami Paul Neumar ayant souhaité être remplacé au sein du Conseil d'Administration, c'est Pierre Moreau qui a été coopté lors de notre Assemblée Générale pour lui succéder.

La composition du Conseil d'Administration 97-98 est donc la suivante :

- Président	:	André Kerdoncuff
- Vice-Président	:	Claude Galtat
- Secrétaire	:	Marcel Ely
- Trésorier	:	Patrick Berthelot
- Trésorier-Adjoint	:	Claude Guiffant
- Animateurs Sécurité	:	Louis Verveur Bernard Bulard
- Animateurs Pêche	:	Yves L'Helgoualc'h Gérard Guégan
- Membres	:	Jacques Loyer Pierre Moreau

L'Assemblée Générale du 8 août 1997

Comme d'habitude, une trentaine de membres assistaient à notre Assemblée Générale qui s'est tenue à la salle du Centre Nautique le 8 août 1997 sous la Présidence d'André Kerdoncuff et en présence de Madame Fabien, adjointe au Maire chargée de l'animation du Port.

Le Président Kerdoncuff ouvre la séance en présentant son rapport moral.

Puis Patrick Berthelot donne lecture du compte-rendu financier et du bilan 1996 de l'Association, pour lesquels l'ensemble des membres présents donnent leur quitus.

A l'unanimité, un don de 1500 francs est accordé à la SNSM et sera remis au Délégué Départemental, l'Amiral Stéphan.

Madame Fabien revient sur le problème de l'ensablement du port. Si le dragage effectué donne satisfaction, il ne peut malheureusement être considéré que comme une solution provisoire. Seuls des travaux importants pourraient régler ce grave problème. Mais pour l'heure, aucune solution n'est retenue, s'agissant d'investissements lourds dont l'efficacité reste malgré tout incertaine.

Enfin, Madame Fabien présente un projet d'aménagement du terre-plein de circulation et stabilisation de la digue.

Puis un large échange de vues permet aux membres présents de faire part de leurs préoccupations.

Ainsi, certains se plaignent de l'usage quasi exclusif de la cale par le CNCM.

Un balisage plus net du chenal d'entrée du port et l'interdiction effective de mouiller des filets dans ce chenal sont réclamés par de nombreux participants.

De même, il serait souhaitable de baliser le petit rocher qui affleure devant la pointe de Rostudel (Beg ar Bous ?).

Les activités pour la saison 1998

- **LE CONCOURS DE PÊCHE EN MER** aura lieu le samedi 18 juillet et sera suivi d'un apéritif, de remise des prix et d'un buffet campagnard.
- **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** se tiendra à la salle du Centre Nautique le vendredi 7 août à 18 heures.
- **EXERCICES DE SÉCURITÉ :** Un entraînement à l'utilisation des fusées parachute et des feux à main sera organisé en juillet août, ainsi qu'un exercice d'ex- tension d'incendie.

Conférence du samedi matin

Elles auront lieu en juillet et août. Les dates et les sujets traités seront communiqués en temps utile (sécurité électronique, aide à la navigation, etc.).

Visites préventives

Nous avons obtenu l'accord de principe de l'Administrateur des Affaires Maritimes pour l'organisation d'une séance d'inspection du matériel de sécurité obligatoire à bord des bateaux selon les catégories de navigation.

Cela doit permettre au plus grand nombre des plaisanciers de Morgat de se mettre en conformité avec les règlements en vigueur.

Une attestation de contrôle sera remise après la visite.

Matériel à disposition

Nous vous rappelons que nous tenons à la disposition de nos adhérents, au local de l'association :

- un diable pour les transports divers,
- un bac à eau douce pour le rinçage des moteurs hors bord, avant le remisage de fin de saison,
- une pompe électrique à huile pour le vidange des moteurs,
- une ponceuse.

Il est par ailleurs envisagé d'acquérir un nettoyeur sous pression.

Révision des extincteurs

Elle sera gratuite pour les adhérents et réalisée au local. Les extincteurs pourront être déposés pendant les heures de permanence.

Permanences

Une permanence est assurée au local de l'Association en juillet et août tous les jours de 10h à 12h, sauf dimanche et jours fériés.

Tout au long de l'année, vous pouvez appeler le 02.98.26.29.03. En cas d'absence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur. Vous pouvez également mettre un mot dans notre boîte aux lettres. **Répondeur et boîte aux lettres sont relevés tous les jours.**

Enfin, notre adresse est simple : "Association des Plaisanciers de Morgat - Port de Plaisance de Morgat - 29160 Crozon

COTISATION : Ne l'oubliez pas • 150 Frs flamme comprise

C'est la participation active des sociétaires qui crée le dynamisme d'une Association. Et la première manifestation de cette participation est, bien entendu, le paiement de la cotisation. A fin avril, vous étiez une centaine à vous être acquittés de ce règlement. Les 130 cotisants de l'an dernier devraient être dépassés.

Mais il faut faire mieux : l'objectif de 150 d'ici l'Assemblée Générale devrait être atteint. C'est un minimum pour une Association qui fêtera ses 20 ans d'existence l'an prochain.

20 ans au service des Usagers du Port de Morgat présentent à l'évidence un bilan positif dans l'évolution de notre port. Tout n'est pas parfait, loin s'en faut, mais notre Association peut être fière d'être reconnue aujourd'hui comme un partenaire à part entière auprès des autorités compétentes, qu'il s'agisse de la Municipalité, du Conseil Général ou des Affaires Maritimes. Cette concertation a permis d'obtenir des décisions allant dans le sens des souhaits exprimés par les Plaisanciers de Morgat.

Mais nous aurons l'occasion d'en reparler plus précisément l'année prochaine

LE CONCOURS DE PÊCHE 1997

50 pêcheurs se sont embarqués à bord de 18 bateaux pour une amicale confrontation.

Le beau temps était de la partie et les poissons devaient attendre cet événement pour se manifester puisque le poids total de la pêche a atteint 171 kilos !

Le grand vainqueur aura été sans contexte notre ami Yves L'Helgoualc'h avec 36 kilos pêchés par 4 pêcheurs de qualité à bord du Stereden : premier au classement des bateaux et premier au classement par pêcheur.

Yves L'Helgoualc'h a donc remporté le premier prix à savoir le filet offert par Point Bleu.

Mais tous les participants méritent bien nos félicitations du premier au dernier (voir classement ci-contre). Et notamment Paul Mammani, qui a reçu une Coupe Spéciale pour avoir interrompu sa pêche pour secourir un Zodiac à la dérive.

C'est dans la bonne humeur que chacun a reçu sa récompense grâce à la générosité de tous les donateurs dont la liste figure ci-dessous et que nous remercions bien vivement.

Un GPS d'un valeur de près de 2000 F offert par Baudoin Electronique a été ensuite tiré au sort et c'est notre ami Claude Guiffant qui en a été l'heureux bénéficiaire.

Un buffet campagnard clôturait cette excellent journée dans une ambiance des plus chaleureuses.

Un grand merci à : Baudoin Electronique, Bricosphère, Casino, Coopérative Maritime Camaret, Crédit Agricole, CMB, Failler, Hurgargowitch, Intermarché, Landié, Lebreton, Leclerc, Le Parchemin, L'Océanic, Marché U, Pêche et Chasse, Point Bleu, Prat Pneus, Renault, Rosmeur, Sergent, Serres Menesguen, Tertu, Ty ar Pesketer.

CONCOURS 97 - Classement par bateau

Classement	Nom du bateau	Propriétaire
1	STEREDEN	L'HELGOUALC'H
2	ELHENA	LOYER
3	LERWAN	PHILIPPOT
4	AROOK ATAO II	GUIFFANT
5	CAVALE	DESCHAMPS
6	MILO	FAUCON DU MONT
7	DIOU GOANT	HEON
8	MAICA	BERTHELOT
9	LE NOROIT	ELY
10	JULPI	PROVENCHERE
11	LENA	L'HORS
12	IRIKIKI	DENARS
13	LA MARINA	FAUST
14	COURLIS	FERRADOU
15	ETOILE FILANTE	NEUMAR
16	LE BICLEM	MAMMANI
17	OOCHIGEAS	MOREAU
18	SIRENE III	SCHULTZ

SARL André LE BRETON

Accastillage - Entretien - Réparation
Gardiennage
Mise à l'eau

Moteur Mercury

88, bd de la France Libre
CROZON-MORGAT - Tél. 02.98.27.02.19

HARPE NOIRE TRADITION BRETAGNE
terrasse sur jardin

LA CREPERIE DU MENEZ GORRE

vous propose
105 variétés : ses galettes
de tradition au blé noir pur de Bretagne
aux crêpes cuisinées au poisson, aux coquillages
ses crêpes de froment aux coupelles glacées

Apéritif breton - Toasts à base de galettes - Coupes glacées

86, rue de Poulpatré - 29160 CROZON
Tél. 02.98.27.19.66
ouvert tous les jours de l'année

SEN

SERVICE ELECTRONIQUE DE NAVIGATION

Télécommunication - Télématique - Télécopieur - Radar - Sondeurs - V.H.F. - Positionneurs
Laboratoire de Réparations

Yvon LE GOFF - Gérant

Port de Plaisance - Moulin-Blanc - BP 13 - 29281 BREST Cedex - Tél. 02.98.42.10.35 - Télécopie 02.98.41.41.33

LES SAUVETEURS EN MER
NOUVELLES DE LA S.N.S.M.

ACTIVITÉS 1997

Les interventions de sauvetage en mer ont été moins nombreuses en 1997 sur l'ensemble des côtes françaises y compris les DOM-TOM : 4.518 contre 4.735 en 1996, soit - 4,6%. Le temps plus clément, mais aussi, peut-être, plus de prudence de la part des usagers ont contribué à cette amélioration.

Le tableau ci-dessous permet de suivre l'évolution des cinq dernières années.

	01.10.92 au 30.09.93	01.10.93 au 30.09.94	01.10.94 au 30.09.95	01.10.95 au 30.09.96	0110.96 au 30.09.97
Interventions de sauvetage en mer	5 303	4 829	5 122	4 735	4 518
Bateaux assistés	3 060	2 626	2 851	2 543	2 316
Personnes secourues	11 169	10 120	11 219	8 731	7 498
dont véliplanchistes	2 302	1 300	1 603	1 166	892
Personnes sauvées d'un danger réel	707	833	901	666	511

La baisse sensible des véliplanchistes secourus se confirme nettement : près de 45% de moins sur deux ans. Un peu moins de pratiquants de ce sport, mais surtout une meilleure formation, expliquent sans aucun doute ce phénomène.

DANS LE FINISTÈRE

L'importance du domaine côtier de notre Département place le Finistère en tête de l'ensemble de la France pour le nombre d'interventions de sauvetage en mer : 571 ; largement devant l'Hérault : 420 et la Charente Maritime : 418.

Le nombre de bateaux assistés : 310, représente 13,4% du total France et constitue l'élément essentiel de ce classement. (Charente Maritime second avec 167 bateaux assistés et l'Hérault troisième avec 163 bateaux).

A noter cependant la baisse importante du nombre de véliplanchistes secourus : 61 contre 120 en 1996, soit la moitié en moins : mieux que la moyenne nationale.

D'ailleurs, dans l'ensemble, les statistiques finistériennes se rapprochent de celles de l'ensemble France, presque toutes les données étant en baisse :

	97	96	
- Interventions de sauvetage en mer	571	629	- 10%
- Bateaux assistés	310	356	- 13%
- Personnes secourues	917	874	+ 4,9%
- Véliplanchistes	61	120	- 50%
- Personnes sauvées d'un danger réel	92	129	- 29%

LES MOYENS DANS LE FINISTÈRE

La Station de Camaret a été réarmée avec le canot tous temps "Patron Noé Devaud".

Le canot tous temps de Portsall sera remplacé avant l'été par un nouveau canot des Chantiers Sibiril (semblable à ceux d'Ouessant et de l'île de Batz).

Une nouvelle vedette "hydro-jet" sera utilisée à l'essai à Argenton dans le courant de l'été.

Un "jet-ski" a été utilisé avec succès pour le sauvetage de plage en baie des Trépassés.

Ainsi l'ensemble de la flotte S.N.S.M. du Finistère se modernise. Et la Station du Conquet sera la dernière à conserver un canot tous temps en bois qui d'ailleurs sera remplacé dès la fin des travaux d'aménagement du port.

DES BESOINS...

Mais qui dit modernisation dit investissement.

Notre Association, lors de notre Assemblée Générale du 8 août 1997, a remis à l'Amiral Stéphan, Délégué Départemental de la S.N.S.M., un chèque de 1.500 F afin d'apporter notre soutien à l'action de la S.N.S.M.

Mais, dois-je le répéter, cela ne dispense pas les Membres de leur participation personnelle ; alors, n'oubliez pas votre adhésion ou, si cela n'est déjà fait, votre cotisation !

La S.N.S.M. a d'autant plus besoins de vous que pour pourriez un jour, sait-on jamais, avoir besoin d'elle !

Claude GALTAT
Vice-Président
Correspondant de la S.N.S.M.

A NOTER SUR VOS AGENDAS

A l'occasion des Fêtes de DOUARNENEZ 98 la S.N.S.M. organise le dimanche 16 août 1998

UN GRAND RASSEMBLEMENT DES CANOTS TOUS TEMPS DU FINISTÈRE

A PROPOS DU NOM DU CANOT TOUS TEMPS DE CAMARET "PATRON NOÉ DEVAUD"

LA TRAGÉDIE DU CANOT DE L'ÎLE D'YEU EN JANVIER 1917

Le 26 janvier 1917, à 11h00 du matin, le sémaphore de Port-Joinville signale une embarcation, paraissant contenir sept hommes, en détresse à 3 milles dans l'Ouest.

Noé Devaud, le patron du canot de sauvetage "Paul Tourreil", rassemble un équipage de temps de guerre, soit trois canotiers anciens et huit volontaires.

Le canot est sorti de la maison-abri avec les sauveteurs à bord

A 13h30, la marée permet la mise à l'eau du canot, et le "Paul Tourreil" passe la jetée aux avirons.

Le vent souffle de S.E., la voilure est hissée, le Nord de l'île contourné, la canot fait route plein Ouest pour trouver la baleinière qu'il atteint deux heures plus tard. Elle contient sept Norvégiens du vapeur *Ymer* torpillé trois jours avant. Ce n'est que la moitié de l'équipage : l'autre moitié a pris place dans une seconde baleinière qui ne sera jamais retrouvée.

Les sept hommes sont recueillis dans un triste état, à bout de forces, terriblement marqués par la faim et surtout par le froid qu'ils supportent depuis trois jours. Les biscuits et un doigt de rhum leur font grand bien. Le canot revient un peu à l'abri de l'île pour doubler la pointe Nord. Ensuite, il faut faire une route plein Est contre le vent. Et la brise fraîchit...

17 heures. Le courant s'est renversé et s'oppose maintenant à eux. Aux avirons, les hommes sont fatigués. Devaud décide de mouiller l'ancre, pour attendre que le courant redevienne favorable. Il en sait l'heure. Le vent fraîchit encore, la mer se creuse. Les hommes, immobiles, ont froid.

Au sémaphore, on a compris la manœuvre et on ne s'inquiète pas trop. Mais la nuit tombe et c'est une tempête qui se lève. Au mouillage, le canot fait des bonds, les hommes sont fouettés par les embruns et par la pluie glaciale. Tout à coup, le câblot d'ancre casse, scié sur le fond en frottant une roche. Emporté comme une plume par le grand vent, le malheureux canot part au large... Vite aux avirons, il faut essayer de se maintenir sur place ! Mais rapidement les hommes, le ventre creux, pris par le froid – il fait - 10° – n'en peuvent plus.

Devaud comprend qu'il est désormais impossible de revenir à l'île d'Yeu. Il faut tâcher d'attraper Belle-Ile. D'ailleurs, bien vite le phare d'Yeu n'est plus visible. Il faut hisser grand-voile et misaine dans une mer qui se creuse davantage et qui, constamment, déferle à bord.

Bientôt il faut amener la misaine. Le bateau se relève mal. Par moment, les hommes sont dans l'eau jusqu'aux cuisses... A terre, au cours de cette horrible nuit, le thermomètre marque -15°.

27 janvier. Devaud estime qu'on ne peut plus faire route. L'ancre flottante est mise en place par l'arrière et le canot en fuite est maintenu à peu près l'arrière à la lame.

Depuis longtemps, avec la tempête et les lames, le fanal s'est éteint dans son seau. Et la mort est arrivée. Deux des Norvégiens, qui en sont à leur troisième nuit de froid glacial en mer, et Izacard, le convalescent, ne reprirent plus.

La mer devient énorme, l'ancre flottante est arrachée. Rapidement, ceux qui sont encore valides, la remplacent par la drome constituée des deux mâts et d'un aviron liés ensemble et filés par l'avant. Ce sont des manœuvres classiques de gros mauvais temps.

Puis le jour se fait peu à peu, blafard, avec des rafales de neige, et toujours ce froid atroce, mortel. Les hommes sont assis, pour la plupart, non sur les bancs, mais sur le pont, plus bas. Prostrés.

Le bateau capeye ainsi, maintenu par sa drome, toute une partie de la journée. Et une nouvelle nuit commence. Le feu de Belle-Ile est visible et permet à Devaud de connaître à peu près sa position. Deux autres Norvégiens meurent à leur tour de froid et d'épuisement, dans les hurlements de la mer et du vent.

28 janvier. La nuit est atroce. Pelletier, le sous-patron, va mourir. Devaud sent qu'il faut, coûte que coûte, arriver à terre et certains trouvent encore la force et la volonté monstrueuse malgré leurs mains glacées et insensibles, de ramener à bord la drome, de mettre en place mâture, voilure, écoutes... La canot refait route sous voiles. Sous misaine seule, dans laquelle il faudra même bientôt prendre un ris. Le canot file bon train vers le Nord, constamment noyé sous de gros embruns.

Pelletier et Taraud meurent, suivis de Renaud et d'un cinquième Norvégien. L'un des frères Pillet est très mal.

Devaud, inébranlable comme un roc, tient toujours la barre. Il sait maintenant que Belle-Ile n'est plus pour lui, et que Groix est encore loin dans le Nord-Est. Déjà devant lui sept morts sont soudés par le froid. Que la journée est longue...

Groix est bientôt sur tribord arrière et les Glénan se devinent à gauche de l'étrave. Devaud sait qu'il faut qu'il maintienne, malgré le temps, son cap et sa vitesse, car le côte du Finistère ne peut être que devant lui.

Le soleil se montre un peu, pas assez pour les réchauffer. On rehisse la grand-voile, mais le canot est encore trop toilé, même si le vent a un peu molli.

Enfin la terre est là. Devaud connaît cette petite île inhabitée, c'est l'île Verte. Il l'évite. A l'îlot de Raguenès, Jean Marrec, qui y habite, a aperçu le canot et indique l'endroit où aborder. Les canotiers touchent terre. Un Norvégien, le lieutenant, descend le premier et se traîne vers l'hôtel, à 600 mètres. Devaud débarque en second et aide les autres. Les frères Pillet sont mourants, l'un décède le jour même, l'autre dix heures plus tard. Le lendemain, les neuf cadavres, soudés par la glace dans le fond du canot, sont pieusement recueillis.

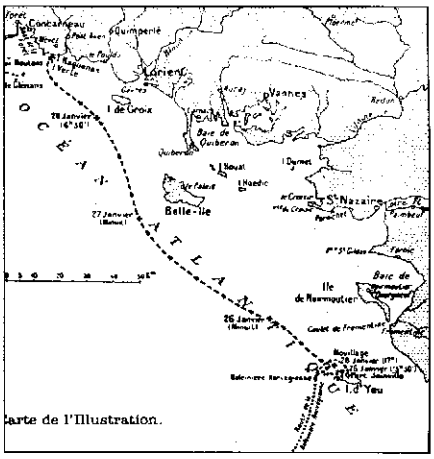

Cruel bilan : six canotiers sur douze, et cinq Norvégiens sur sept ont succombé, victimes avant tout du froid.

A Port-Joinville, à quelques mètres de l'abri du canot de sauvetage, un monument, offert par la Norvège, rappelle le drame de 1917, et, en 1953, le solide bi-moteur de 13 mètres dont fut dotée la station reçut le nom "Noé Devaud".

Nous remercions bien vivement le Dr Pillet de nous avoir aimablement autorisé à reproduire ce texte extrait de son livre : "Le Sauvetage en Mer au temps des avirons et de la voile" - Editions La Chasse Marée - 1989.

FILETS DE SOLE SURPRISE

Pour 4 personnes, il vous faut :
8 filets de sole, 125 g de crevettes décortiquées, 150 g de champignons de Paris, 25 g de farine, 20 cl de crème fraîche, 1 verre de vin blanc sec, 125 g de beurre, 1 citron, noix de muscade, sel et poivre.

Retirez la partie terreuse du pied des champignons. Lavez-les, essuyez-les et hachez-les grossièrement.

Faites fondre 50 g de beurre dans une casserole. Mettez-y les champignons à suer pendant 5 mn à feu doux. Ajoutez une cuillerée à soupe rase de farine, tout en remuant bien avec une spatule de bois.

Ajoutez la moitié de la crème et les crevettes (après avoir réservé les huit plus belles).

Salez, poivrez et ajoutez un peu de noix de muscade râpée. Portez doucement à ébullition. Couvrez.

Faites chauffer le four à 165°, thermostat 4. Etalez les filets de sole sur une planche. Garnissez-les avec la farce en répartissant bien les crevettes. Roulez-les en paupiettes. Maintenez-les avec un cure-dent de bois. Déposez les paupiettes dans une casserole avec 50 g de beurre, du sel, du poivre et le jus du citron. Mouillez avec le vin et laissez pocher 10 mn.

Disposez les paupiettes de sole dans un plat allant au four.

Avec le reste de beurre et de farine, préparez un roux blanc, en le mouillant peu à peu avec le jus de cuisson des paupiettes.

Mélangez-le au reste de la sauce crevettes-champignons. Versez sur les paupiettes et faites gratiner au four 10 à 15 mn.

Au moment de servir, décorez le plat avec les crevettes réservées.

ATELIER BAUDOIN ELECTRONIQUE

Electronique - Electricité Marine - Pose d'antennes terrestres et satellites - Alarmes

FURANO - RADIO OCEAN - NKE - MLR - ENAG - TELECIEL - WISI - LOGISTY

1, rue Pierre Abelard - 29160 CROZON - Tél. 02.98.27.07.30 - Portable 06.07.86.19.01 - Fax 02.98.27.07.03

LA GRANGE DE TOUL BOSS

Dans un décor vieille Bretagne

CRÊPERIE - SNACK - FRUITS DE MER

Tél. 02.98.27.17.95 - PORT DE MORGAT

CITROËN PRESQU'ILE

Agent Citroën
H. PRIGENT

Réparation
Vente de pièces
Dépannage 24H / 24

Expo-Vente de véhicules neufs et d'occasion
Location de voitures

ZAC de Kerdanvez - 29160 CROZON
Tél. 02.98.26.24.78

GARAGE BROENNEC
RENAULT

Carrosserie - Peinture auto - Mécanique
Pose accessoires - Pare-brise toutes marques

Rocade Nord - 29160 CROZON
Tél. 02.98.27.03.11 - 02.98.27.86.70

PECHE - CHASSE - PLONGEE

44, rue Alsace Lorraine (face poste)
CROZON - Tél. 02.98.26.24.48
OUVERT TOUS LES JOURS

- **PECHE**
  canne, moulinet, accessoire
- **PLONGEE**
  vente, location
- **BATEAU**
  matériel de sécurité, peinture, sondeur
- **VETEMENTS DE MER**

SAINTE MARINE A MORGAT

Le patronage de Sainte Marine au bord de la mer se comprend car cette pénitente originaire d'Asie Mineure est invoquée contre les tempêtes et les inondations, mais nous ignorons les raisons de l'extension de son culte jusqu'à la Bretagne.

Le souvenir de la présence du culte de cette sainte à Morgat est rappelé de nos jours par l'enseigne d'un hôtel sur la route du cap de la Chèvre.

On peut se demander pour quelle raison. A la vérité, cet hôtel n'est pas le premier du nom ; il a repris l'enseigne d'un autre établissement qui se trouvait à l'angle du quai et du déversoir de l'étang qui était une ancienne pêcherie ou goret. Mais les lieux ont été très modifiés. L'étang a été remblayé pour permettre la construction de l'église de Notre Dame de Gwel Mor et de nouveaux remblais ont modifié le tracé de la route côtière. Il en reste un témoin : l'une des balustrades du pont qui permettait d'accéder au port en venant de Crozon. Sortant de ce pont et tournant à gauche vers le môle, on longeait le premier hôtel Sainte Marine qui a vu le jour en 1921 et qui a été construit en partie à l'emplacement de la chapelle dédiée à la sainte. Celle-ci se trouvait très exactement à l'angle du passage menant du quai à la vieille route du cap de la Chèvre. C'était

un bâtiment pourvu d'un clocheton et d'une niche à son angle qui avait été désaffecté en 1790. La chapelle devint un corps de garde et un entrepôt en 1792 ; en 1799 on y vole le doublage de cuivre récupéré sur la frégate anglaise Jason échouée sur la côte ouest de la presqu'île. Elle fut finalement vendue comme Bien National en 1800 au citoyen Le Breton de Quimper.

A l'origine, dépendance du village voisin de Kermel ou Quenvel, la chapelle devait se trouver au sommet de la petite falaise surplombant le quai, là où se trouve un lavoir. Ce lieu est connu sous le nom de verret, c'est-à-dire cimetière. Puis elle fut transférée, à une date que nous ignorons, sur le port, là où nous avons connu ses vestiges transformés en débit de boisson pavé de galets sur le chant.

Autres vestiges rappelant Sainte Marine : une fenêtre ogivale de la chapelle qui a été recueillie par le premier hôtel, actuellement au restaurant des Flots. La statue de la sainte, jetée à la mer sous la Révolution, fut recueillie à la côte et orna longtemps une maison de Crozon. Il existe aussi derrière la pointe du Kador une grotte portant son nom, affubalation touristique. De même que la légende de l'ouverture, sur intervention miraculeuse de la même sainte, de l'arche de la pointe, aujourd'hui écroulée pour sauver une barque en détresse. Mais cette arche n'existait pas en 1860...

A.H.D.

CLUB DES KADORS

LES KADORS SUR LA PLAGE DE MORGAT

La tranquillité des parents : la joie des enfants !

A peine les cartables rangés, tous les enfants de la Presqu'île et les petits estivants pourront satisfaire leur envie de découverte et d'initiation sportive au sein d'un nouveau club de plage.

Ayant partagé pendant des années les joies des activités d'un club disparu, j'ai décidé d'organiser un pôle d'animation sur la plage de Morgat, près du Point Passion Plage, en créant le Club des Kadors.

Ce club fera le bonheur des petits, des grands et même des adultes. A la journée, à la semaine ou au mois, une équipe d'animateurs confirmés encadrera et organisera un programme haut en émotion : jeux, concours, tournois, baignades. J.O. et initiations aux sports (tennis, volley, judo, basket, trampoline...) tout en gardant à l'esprit la sécurité des enfants et leur épanouissement.

Les enfants seront accueillis de 9h à 12h30 pour la gymnastique, les jeux et sports collectifs. L'après-midi de 13h30 à 19h sera consacrée aux concours, tournois et découverte des sports avec les différentes fédérations d'une façon très ludique. Pendant l'heure de midi, une surveillance sera assurée.

Une aire de jeu spéciale et un encadrement approprié seront réservés au mini-Kadors, de 3 à 5 ans.

Les inscriptions et les renseignements peuvent se faire soit sur place, soit auprès de Viriginie MOINEAU
CLUB DES KADORS
5, rue Louis Jouvet à Crozon
Tél. 02.98.16.01.59 ou 06.14.77.96.38

MECAMAR
mécanique marine

BAUDOUIN - YANMAR - NANNI DIESEL - BUKH - TOHATSU
SABB DIESEL - VETUS

Le Sillon - CAMARET - 02 98 27 95 29
Rue A. Colas - BREST - 02 98 43 14 22
Allée St-François - MORLAIX - 02 98 88 12 25

DU NOUVEAU SUR LE PORT

Entretien avec le Maître de Port, Monsieur Pierre Carn

Le Maître de Port, Pierre Carn, a bien voulu nous recevoir fin avril pour nous parler de l'évolution du Port et de certaines mesures prises à son initiative pour améliorer le service aux usagers et rendre notre port plus accueillant. Quelques unes de ces mesures devraient normalement être réalisées au moment où vous lirez ces lignes.

La Circulation et le Stationnement

Un nouveau plan de circulation sera mis en place avant la fin du mois de mai. Un sens unique le long de la Capitainerie jusqu'à la digue avec retour par le terre-plein côté mer sera institué. Le stationnement sur le terre-plein sera modifié et matérialisé.

L'aire de manutention autour de la grue sera séparée de la voie de circulation par une haie vive.

La station de carburants sera entourée de rondins de bois.

A partir du 1er juin, le stationnement des auto-caravanes devrait se faire uniquement sur le premier terre-plein avec aménagement vers l'ancien môle : bancs, tables de pique-nique, quelques plantations etc.

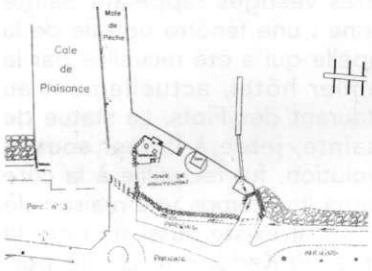

Le stationnement des cars se fera au pied de la falaise devant le local de l'Association, tout en conservant un large emplacement pour quelques bateaux sur ber.

Les Pontons

En ce qui concerne les pontons, des portillons seront installés sur les passerelles d'accès avec mention "accès réservé aux usagers" et un panneau "pêche interdite". La lettre d'identification du ponton sera clairement affichée.

Les pontons seront équipés de boîtiers aux normes européennes.

Les numéros des postes de mouillage seront refaits et les plaques nominatives seront supprimées.

Enfin, le ponton visiteur sera mieux signalé grâce un une enseigne lumineuse.

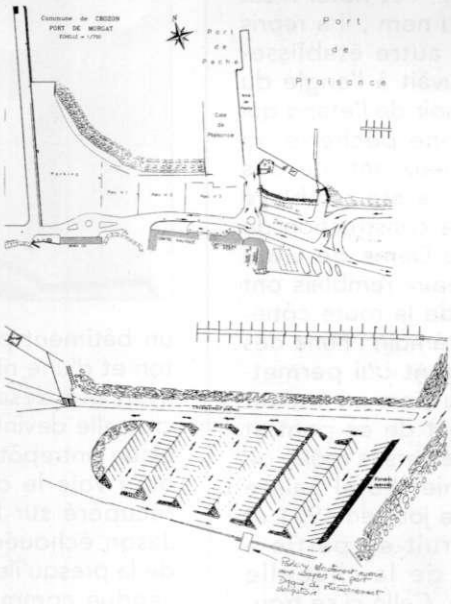

La Digue

La digue sera recouverte d'un enrobé de bitume sur plus de la moitié de sa longueur.

Enfin, les organeaux de la cale seront remplacés et des marches de deux mètres devraient rendre l'accès plus sûr à la cale du Kador.

Dumont d'Urville et la Vénus de Milo

Nous connaissons l'un et l'autre, mais beaucoup ignorent dans quelles circonstances le premier découvrit la seconde.

En avril 1820, Jules Dumont d'Urville, alors enseigne de vaisseau, est à bord de la "Chevrette" en mission d'hydrographie dans les îles grecques.

Au cours d'une escale dans l'île de Melos ou Milo, Dumont d'Urville, passionné de botanique, herborise en compagnie de deux autres Français, l'un du bord et l'autre habitant l'île. Ils entendent parler d'un paysan nommé Yourgos qui venait de découvrir une vieille statue.

Dumont d'Urville, intéressé, demande à voir le paysan, lequel les mène dans une soupente et là, dans une demi obscurité, il aperçoit, jetée de travers sur un tas de fumier, la statue en question.

Pour la montrer aux trois Français, Yourgos dut faire un peu de clarté en soulevant quelques tuiles de toit.

Dumont d'Urville demeura d'abord silencieux, comme pétrifié. Il avait devant lui l'une des plus nobles œuvres d'art jamais faites de main d'homme, une figure féminine d'une beauté à couper le souffle, sculptée dans le marbre le plus fin, la perfection même. C'est Aphrodite, la déesse de l'amour. Pâris vient de prononcer son jugement. Elle est la plus belle. Elle tient dans sa main droite la pomme que Pâris vient de lui remettre.

Sur son tas de fumier, la statue était intacte et élevait encore la pomme dans sa main droite en signe de victoire.

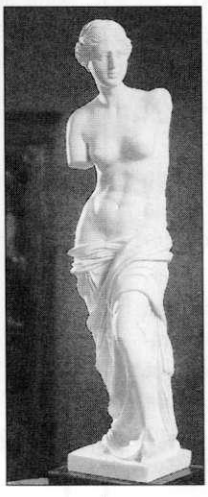

Le reste du sauvetage n'a pas été simple. Yourgos se rendant compte de l'intérêt suscité, demande dix fois le prix qu'il escomptait... 1500 piastres, trois mois de salaire d'un lieutenant de vaisseau.

La "Chevrette" fait voile vers Constantinople, l'ambassadeur de France se laisse convaincre et fournit la somme.

Retour à Milo ; déception, Yourgos avait vendu la statue au pope du village qui voulait l'offrir au gouverneur turc. La statue était encore là, on discute, on dit que le marché était conclu, on met de force l'argent dans la main du paysan. Des matelots surgissent pour charger la statue sur un brancard. Il faut faire vite car une chaloupe du gouverneur turc débarque sur la plage. Son équipage, obéissant au pope, se précipite sur les Français pour reprendre la statue... Les Français ont l'avantage et embarquent leur butin, mais dans l'échauffourrée, la statue, tiraillée de droit à gauche, a perdu ses deux bras. Bien plus tard, l'incident oublié, les Français revinrent pour chercher les deux bras. On offrit plus de mille piastres de récompense. Les Turcs eux-mêmes menacèrent des pires châtiments quiconque garderait un morceau de la statue. En vain. C'est ainsi que la Vénus de Milo se dresse aujourd'hui sans ses bras, au Louvre.

Bibliographie : Hans Otto Messner - La Pérouse

La journée consacrée à la découverte des algues

C'est le 19 juiillet dernier qu'a eu lieu une journée consacrée à la découverte des algues, organisée grâce à la participation active du professeur Auguste Dizerbo.

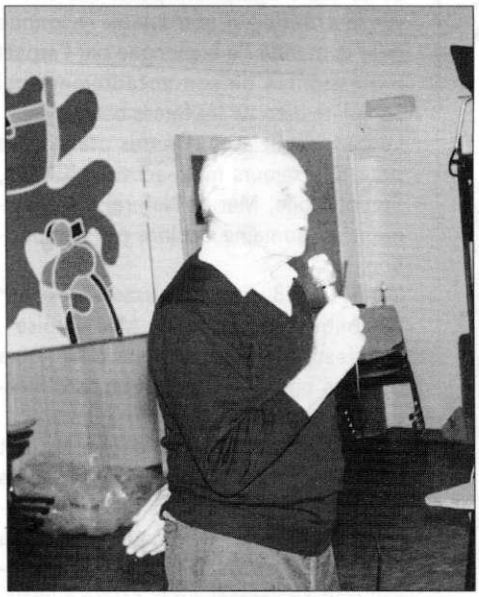

En effet, dès le matin, il réunissait une vintaine de personnes sur la plage du Portzic pour découvrir insitu la diversité et la richesse des algues de notre région.

La conférence que le professeur Dizerbo donnait l'après-midi intéressait un auditoire attentif d'une cinquantaine de personnes.

Autour d'une belle excposition d'algues sechées, les intéressés pouvaient découvrir les utlisations d'algues dans de nombreux produits de la vie courante : cosmétique (Beauté Océanes), produits alimentaires (viviers de Térénez), amendement pour sols (SECMA) ou encore présentations artistiques (Gaëlle B).

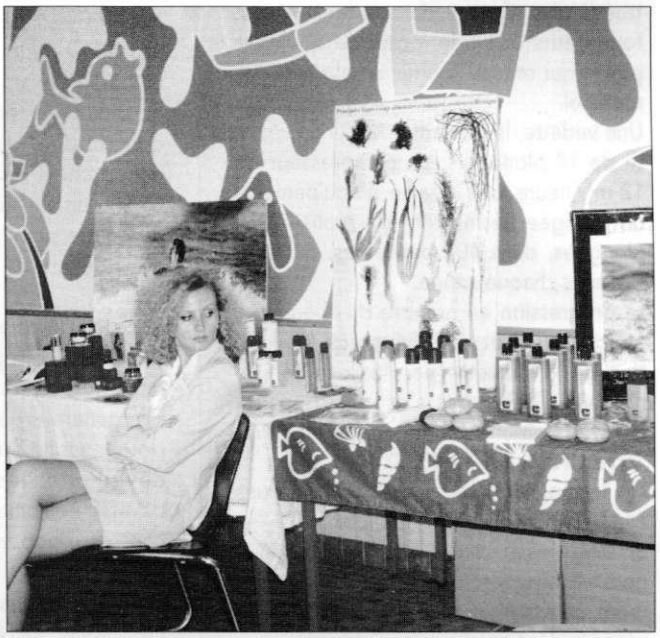

CREPES DE L'ABER
Mme HERY
28 bis, rue de Poulpatré - CROZON - 02.98.27.17.04
Fabrication artisanale - Crêpes à emporter, faites main
Gâteau breton de l'Aber

Ent. Robert HERY
• Plomberie • Chauffage • Sanitaire
28 bis, rue de Poulpatré - CROZON - 02.98.27.17.04
CHAUDIERE VIESSMANN

QUATRE UNIVERS
au service de vos loisirs en Presqu'île
la PECHE · le VELO · la GLISSE · la PLONGEE
MITCHELL - PENN - SHIMANO - RAGOT, etc.
FILETS TRAMAIL - VENTE DE GRAVETTES
PALMES - MASQUE - TUBA - CHAUSSONS
FUSIL - COMBINAISON
POINT BLEU
Bd Pierre Mendès France
CROZON - 02.98.27.09.04
OUVERT LE DIMANCHE MATIN de 10h à 12h

Michel LASTENNET
SÉLECTION DE VINS FINS
CAVES CAMARÉTOISES
14, quai Kléber - 29570 CAMARET-SUR-MER
Tél. 02.98.27.94.51
CAVES ST-VINCENT
1, bd de la France Libre - 29160 CROZON
Tél. 02.98.27.10.47

Vente - Entretien - Réparation
MOTOCULTURE
toutes marques
CYCLES - MOTEURS DE BATEAUX
Location Matériel Motoculture
Raymond PROUST
Kéréon - 29160 CROZON
Tél. / Fax 02.98.27.22.68

ISA • Centre de Plongée • CROZON-MORGAT

HISTORIQUE

Le centre de plongée ISA est une association régie par loi loi du 1er juillet 1901 agréée par la Jeunesse et les Sports, dont la vocation est la pratique de toutes les activités subaquatiques (techniques, sportives et culturelles). Du point de vue du développement touristique, le centre ISA est adhérent à Nautisme en Finistère et au Pays du Menez Hom-Atlantique.

A la création, le manque de moyens a trouvé une réponse dans la ténacité des fondateurs et l'aide locale de quelques privés qui ont pu fournir un abri pour le matériel.

Une vedette, la "Galathée", d'une capacité de 10 plongeurs, un compresseur de 12 m³ / heure, une dizaine d'équipements de plongée permettent de réaliser 850 plongées, dont 400 baptèmes, qui sont réalisées chaque année.

La progression en nombre d'adhérents a été croissante et en 1984, après l'acquisition de la Fauvette par l'association, le nombre d'adhérents s'est accru encore plus rapidement (35 adhérents en 1992, 160 en 1984, 392 en 1997).

Les locaux sont alors ceux qui sont loués à la Mairie de Crozon, sur le port.

En 1992, le centre ISA s'est vu allouer une nouvelle structure : un bâtiment spécialement conçu pour recevoir un centre de plongée. Une première en France !

Cette réalisation a été possible grâce au Ministère de la Jeunesse et des Sports, au Conseil Général, à la Commune de Crozon et au centre ISA.

Aujourd'hui, la logistique de l'association est composée de la "Fauvette" qui a subi un sérieux carénage pendant l'hiver, du "Tipotame" (barge équipée d'un 75 CV d'une capacité de 10 plongeurs), deux pneumatiques de sécurité, d'une station de gonflage performante (3 compresseurs, 12 bouteilles tampons), de 60 équipements complets, d'une salle informatique (8 micro-ordinateurs destinés à l'enseignement), et d'une camionnette destiné au transport du matériel.

LES ACTIVITÉS

Les activités développées par l'association sont aujourd'hui plurielles :

L'accueil des **adolescents** et des **enfants** (Centre de Vacances, Maisons Pour Tous ou individuels) a été l'objet d'une forte politique de développement de l'association. Des activités adaptées ont été proposées où la formation technique cède sur l'aspect ludique et découverte.

La **formation** est une autre facette des activités de l'association : nombreux sont les cadres qui ont effectué leur formation et passé l'examen de Moniteur (fédéral ou d'état) au centre ISA. Le rayonnement du centre ISA traverse les frontières du département quand, à partir de 1995, le CREPS de Dinard fait appel au personnel du centre pour participer à la formation des Educateurs Sportifs brevetés d'Etat (BEES).

L'**accueil de clubs** de l'intérieur des terres et même d'Europe est une activité essentielle au bon fonctionnement du centre. Elle génère en effet un revenu important pour l'association et permet ainsi de développer les autres activités. Elle déverse également une clientèle pour les centres d'hébergement collectifs de la Station.

Enfin, la pratique de baptême et de stage en Scaphandres **Pieds-Lourds,** autre attachement au patrimoine maritime, véhicule à présent une image du centre ISA. L'utilisation de matériel ancien, datant pour la plupart du début du siècle, est un témoignage de progrès de la science et de la technique qui a été décliné sous forme de reportages et d'expositions itinérants.

LE DÉVELOPPEMENT

Les efforts de développement ont été permanents :

La participation continue depuis 1984 (excepté en 1996 pour des raisons financières) au Salon Nautique de Paris, a représenté un rendez-vous indispensable au développement de l'association.

La recherche d'activités autres que purement techniques en particulier le concept de plongée ludique et de découverte des particularités de la faune et de la flore sous-marines bretonnes qui s'adresse aux jeunes.

Le centre a également porté ses efforts sur la création d'une image reconnue dans le monde de la plongée par l'aspect professionnel de son encadrement qui complète bien sûr les forces bénévoles.

Le partenariat avec d'autres prestataires pour des séjours multi-activités (CNCM, Station Voile, Mer et Nature) est également un domaine exploré par l'association.

L'année 1998 verra la naissance des "1ères rencontres de photos en Mer d'Iroise", manifestation organisée sur deux jours pour les photographes sous-marins amateurs.

Enfin, les contacts avec les médias ont porté sur la presse écrite spécialisée dans laquelle nombre d'articles ont été consacrés au centre ISA (Subaqua, Le Monde de la Mer, Océans, Plongeurs International) mais également sur la presse audiovisuelle en faisant l'objet de reportages ou en servant de support à la réalisation d'émissions (TF1 : Journal de 13h00, Ushuaïa - F2 : Animalia - FR3 : Thalassa, Journal régional - France Inter). Il est évident qu'à chacune de ces occasions, la Station de Crozon-Morgat bénéficie indirectement de ce plan médiatique.

CENTRE DE PLONGEE

ISA

Port de Plaisance
29160 CROZON-MORGAT

Tél. 02.98.27.05.00
Fax 02.98.26.25.76

Garage André Pliquet

route de Châteaulin
CROZON
Tél. 02.98.27.06.23

PARTICULIERS
PROFESSIONNELS

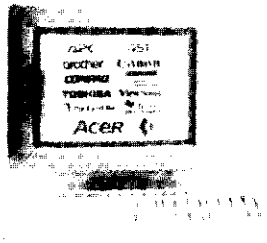

47, rue Alsace Lorraine
29160 CROZON
Tél. 02.98.27.24.01

Matériel neuf et occasion

Port de Plaisance de Morgat - Statistiques du 1er Janvier au 31 Décembre

Visiteurs en 1997 : Origine des bateaux

NATIONALITÉ MOIS	F	GB	IRL	BELG.	ALLEM.	HOLL.	USA	FINL	SUISSE	SUEDE	TOTAL MOIS
Janvier											
Février											
Mars	2	1									3
Avril	6	2									8
Mai	10	3									13
Juin	31	35	3	1	3	2					75
Juillet	413	171	1	13	10	11				1	620
Août	539	103		4		5	1				652
Sept.	35	7							1		43
Oct.	15	3									18
Nov.	1										1
Déc.											
TOTAL	**1052**	**325**	**4**	**18**	**13**	**18**	**1**	**0**	**1**	**1**	**1433**

Visiteurs en 1997 : Nombre de bateaux

Année	Nombre de places	Forfaits année	Nombre saisonniers	Places visiteurs	Visiteurs	Nombre de nuits	Recettes Visiteurs (TTC)
1997	577	490	151	32	1433	1704	124.807,50

Le C.N.C.M.

Avec plus de 5.600 personnes accueillies en 1997, le Centre Nautique de Crozon-Morgat (CNCM) a largement augmenté ses activités en proposant de nouveaux stages :

- les enfants sont maintenant sur l'eau dès 4 ans avec le Jardin de Mer, encadré par des éducateurs en milieu marin, spécialistes de l'accueil des enfants.
- la planche à voile a connu un réel engouement pour les enfants à partir de 8 ans grâce à des planches toute nouvelles et spécialement étudiées.
- le surf a permis à 120 jeunes et adultes de découvrir ce sport en plein développement.
- les adultes n'ont pas été oubliés avec deux stages spécifiques : le dériveur et surtout le First Class 8 qui permet de prendre en mains un croiseur de 8 mètres avec un skipper tout en alliant le plaisir de la navigation sur un voilier vif et rapide.

En 1998, la saison a redémarré dès le mois de février avec l'école de sport et les stages de formation de moniteur et en mars les classes de mer et la voile scolaire.

Même si les vacances de printemps ont été médiocres avec une météo difficile, la saison s'annonce bien avec de nombreuses réservations pour l'été.

Deux nouveaux projets vont également aboutir, en prolongement de l'excellent développement du Point Passion Plage : le Point Glisse, à Goulien, qui proposera tous les après-midi des locations de surf, wave-ski, kayak de mer et le Point Passion Port, sur le Port de Morgat qui sera la base de départ pour des sorties en voilier avec skipper, à la journée, à la demi-journée ou en école de croisière.

Les bateaux disponibles sont le First Class 8 (6 personnes), le Brug 29 (10 personnes), un voilier traditionnel (6 personnes).

Des bateaux à moteurs sans permis seront également proposés pour la pêche ou la balade et des voiliers en location à la journée ou à la semaine.

Cet ensemble de stages et d'activités doit permettre de satisfaire le plus grand nombre en été et hors saison, puisque plusieurs de ces activités ont également bien fonctionné à l'automne et au printemps.

Les manifestations nautiques du CNCM - Eté 1998

- **du 11 au 17 juillet**
  Coupe National 420 (80 bateaux)
- **du 28 au 29 juillet**
  Etape du Tour du Finistère Habitable
- **5 août**
  Etape du Tour du Finistère
  Planche à Voile
- **du 22 au 23 août :**
  Challenge Etre Daou Vor Cup
- **du 28 au 30 août :**
  Championnat de France de Wave-Ski

Relevé d'un casier avec Le Jardin de Mer
Crédit Photo : Benoit STICHELBAUT

LE COIN DU PÊCHEUR

Palangre bigouden : un vire palangre bien pratique

Il s'agit d'un touret que l'on dispose sur le plat-bord du bateau et sur lequel on enroule les lignes.

La palangre

La ligne constituant la palangre est un nylon de 80 ou 100/100 d'une longueur de 40 à 50 m.

Elle est lestée par un plomb forme conique de 1,200 kg. Ce plomb est amarré à la ligne par un bout cassant de 60/100 et une agrafe munie d'un émerillon.

Les bas de ligne sont fixés sur des clipots constitués de fil inox avec une boucle rectangulaire d'environ 2 cm de long sur 1 cm de large et une tige de 15 à 20 cm (schéma n° 1).

Les bas de ligne montés d'un hameçon à palangre (02) sont en nylon de 60/100 de 30 cm de long. Ils sont boëttés à l'avance et stockés dans des tubes, disposés dans un seau (schéma n° 2).

Ils sont montés sur la palangre au fur et à mesure de son mouillage tous les 60 cm environ par une boucle simple (schéma n° 3).

Une agrafe à émerillon à l'extrémité de la palangre permet d'accrocher le flotteur à la ligne.

Le touret

C'est là que réside tout l'intérêt de ce montage (schéma n° 4), car on peut enrouler sur ce touret de 30 à 40 cm de diamètre une dizaine de lignes, soit jusqu'à 500 m de fil. Les lignes sont amarrées les unes aux autres par des agrafes à émerillon.

Ainsi on peut gréer plusieurs lignes à la suite sans risque de les emmêler. Le blocage du touret facilite la mise en place des clipots. Un frein permet de ralentir le mouillage de la ligne.

Ce montage rapide des clipots permet de les retirer facilement lorsqu'on remonte la ligne avant qu'elle ne s'enroule sur le touret.

Il s'agit d'une installation facile à réaliser. Ensuite, il ne vous reste plus qu'à l'utiliser pour en apprécier la simplicité : pêcher à la palangre devient alors un jeu d'enfant !

Si toutefois vous n'en étiez pas convaincu, notre spécialiste de la pêche en mer, Yves L'Helgoualc'h se tient à votre disposition !

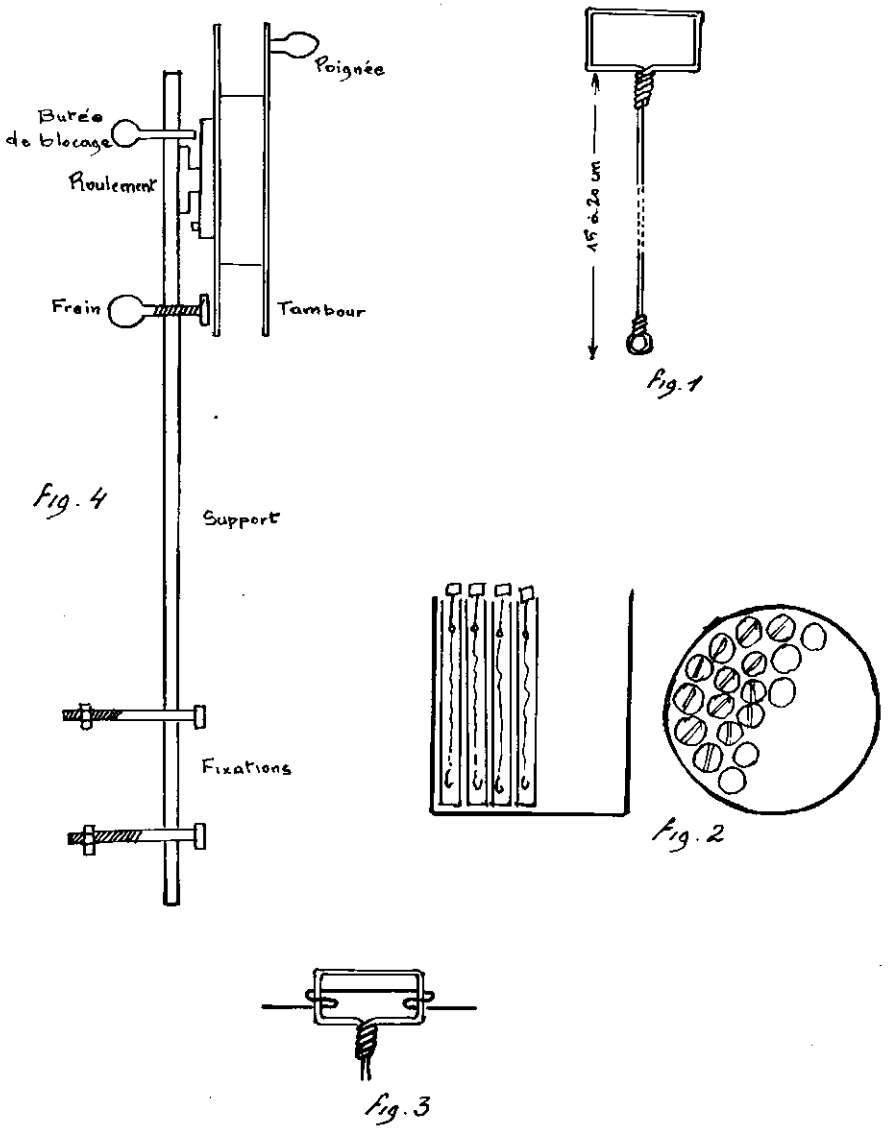

Les Plaisainciers de Morgat au Carrefour des Associations

Votre Association était présente au Carrefour des Associations de Crozon les 6 et 7 septembre 1996.

Notre stand a reçu de nombreux visiteurs et certains d'entre eux ont découvert notre Association à cette occasion, ce qui nous a permis d'accueillir de nouveaux sociétaires.

LES INFORMATIONS DU S.H.O.M.

Le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine vient d'éditer un Guide consacré à la marée. Pratique, didactique et abondamment illustré, cet ouvrage est destiné à tous, de profane au marin averti. Il expose clairement la théorie des marées, présente les méthodes de prédiction et enfin répond aux questions les plus fréquentes sur le sujet. Nous vous présentons, ci-dessous, quelques extraits.

La Marée

Les effets visibles de la marée

Il n'est pas besoin de séjourner longtemps près du littoral pour constater le va-et-vient des marées qui régit les activités des populations côtières.

Qu'est-ce que la marée ?

Au premier constat, c'est une variation d'allure périodique du niveau de la mer visible le long des côtes. On parle de marée haute ou de pleine mer (PM) et de marée basse ou basse mer (BM). Les hauteurs d'eau à marée haute et à marée basse sont symétriques par rapport au niveau de mi-marée. La mer qui monte : le montant ou flux, la mer qui descend : le perdant ou le reflux. L'étale est le court intervalle de temps où le niveau de la pleine mer ou de la basse mer semble retenu. Le marnage est la différence de hauteur entre une pleine et une basse mer consécutives. Lorsque le marnage est maximum, on parle de marée de vive-eau (VE), et lorsqu'il est minimum de marée de morte-eau (ME).

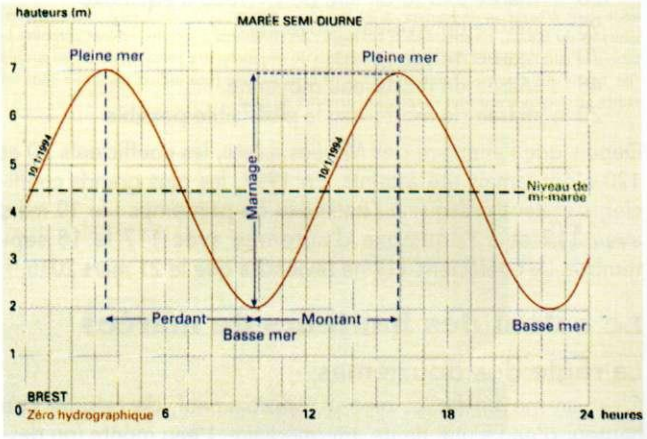

Courbe de marée pendant 24 heures

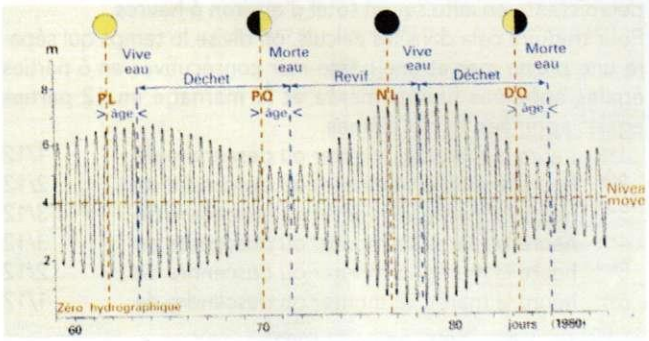

Courbe de marée pendant une lunaison

Il est utile de constater la relation entre ces variations de hauteurs et les mouvement apparents de la Lune :

- l'écart de temps entre la pleine mer et la culmination de l'astre (passage au méridien) est approximativement constant ; on l'appelle établissement moyen ;
- l'écart de temps entre une vive-eau et une pleine ou nouvelle Lune : syzygie, ou entre une morte-eau et un premier ou dernier quartier : quadrature, est également constant ; on l'appelle âge de la marée.

On parle de flot pour le courant qui commence entre la basse mer et le mi-montant et qui est maximum entre le mi-montant et la pleine mer. Le jusant est le courant qui va en sens inverse. Il commence entre la pleine mer et le mi-perdant et est maximum entre le mi-perdant et la basse mer. Parfois le courant se manifeste par un raz de courant qui est une zone de déferlement de vagues ou de violente agitation avec des remous.

Variations de hauteur d'eau

La mer couvre et découvre une zone de littoral appelée l'estran, dont les parties hautes ne sont pas souvent atteintes par la mer et les parties basses rarement découvertes.

La trace visible que laisse la marée sur le littoral se nomme la laisse de pleine mer.

Le marnage varie considérablement. En Manche, par exemple, il atteint 15 m au moment où, sur la bordure atlantique du Golfe de Gascogne, il n'est que de 2,5 m. Le marnage le plus important du monde est observé au Canada, entre la Nouvelle Ecosse et le Nouveau Brunwick, en baie de Fundy où il atteint 17 m.

L'amplitude est la différence entre la hauteur d'une pleine mer ou d'une basse mer et le niveau moyen.

Les différents types de marées

- Marée semi-diurne : 2 pleines et 2 basses mer chaque jour.
- Marée semi-diurne à inégalités diurnes : différences importantes entre les hauteurs des pleines et des basses mer d'une même journée.
- Marée diurne : une seule pleine mer et une seule basse mer par jour.
- Marée mixte : tantôt une marée de type diurne et tantôt une marée de type semi-diurne ou à inégalité diurnes.

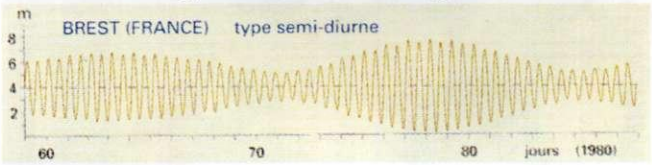

L'origine de la Marée

C'est le Grec Pythéas qui, en 330 avant J.-C., constate qu'il existe un lien entre la marée et le mouvement de la Lune. 150 ans plus tard, un astronome grec, Selukos, signale une relation entre l'amplitude de la marée et la déclinaison de la Lune.

Une longue suite de recherches menées pendant 1500 ans, permet d'élaborer quelques théories : c'est le cas de Kepler (1571-1630), Galilée (1564-1642), Descartes (1596-1659), Wallis (1642-1727).

En 1687, Newton publie la théorie de la gravitation universelle et donne ainsi la première explication scientifique de l'origine des marées.

C'est en 1775 que la mathématicien français Laplace établit une formule qui sera la base de calcul de l'Annuaire des Marées, Ports de France publié pour la première fois en 1839.

Les Anglais Kelvin et Darwin développent à la fin du XIXe siècle la méthode harmonique, de portée universelle, utilisée dès 1890 en France pour les ports d'Outre Mer et depuis 1992 pour l'Annuaire des Ports de France.

La force génératrice de la marée

La Terre, soumise à la force d'attraction gravitationnelle exercée par un astre, subit une accélération dirigée vers l'astre. Il en résulte une force d'inertie, communément appelée force centrifuge, appliquée en chaque point de la Terre. Pour un corps situé au centre de la Terre, la force centrifuge s'oppose exactement à la force d'attraction gravitationnelle. Mais ailleurs qu'en ce centre, il n'y a pas équilibre. C'est ce déséquilibre qui produit la force génératrice de la marée.

Les variations de la force

On constate que la force est maximale lorsque l'astre (Lune ou Soleil) est au zénith (verticale supérieure), ou au nadir (verticale inférieure). Elle est minimale lorsque la direction de l'astre fait un angle de 90° avec la verticale, il se trouve alors sensiblement à l'horizon.

Superpositions des mouvements de la Lune et du Soleil

L'amplitude de la force génératrice de la marée varie au rythme des lunaisons (une lunaison = 25,530 jours) comme le montre le schéma suivant.

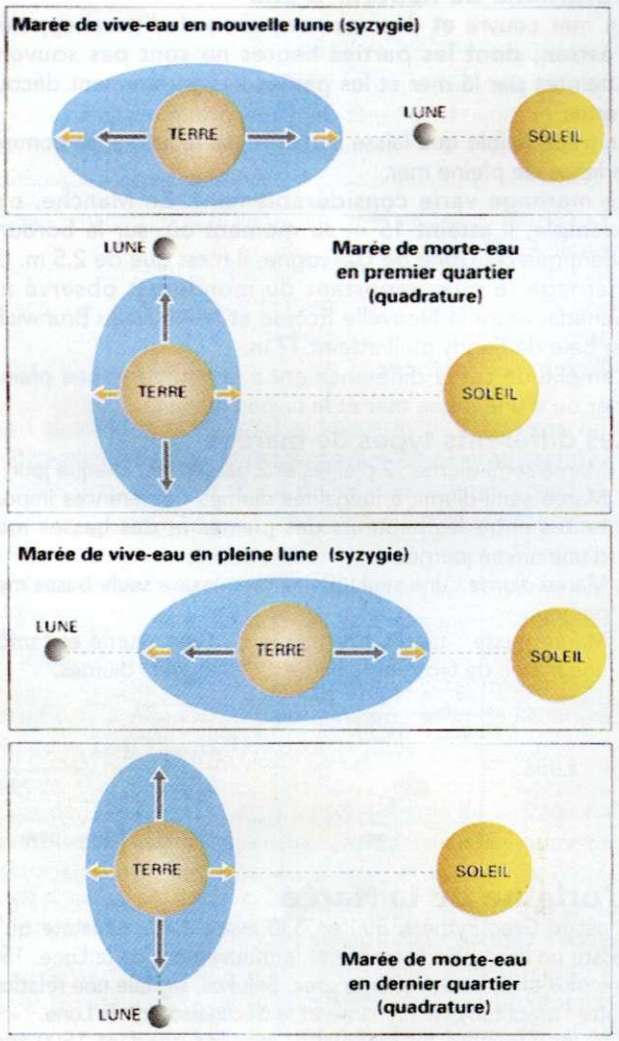

Force génératrice et lunaisons

Les observations des marées

Un réseau d'observatoires constitue la source des données sur les marées. En France, c'est sous le règne de Louis XIV que le phénomène des marées fait l'objet des premières observations à but scientifique de 1712 à 1716, dans une partie du Port de Brest "le jardin du Roi", situé près de l'entrée de la Penfeld. Ces données ont été exploitées par Laplace pour élaborer sa théorie.

A l'initiative de Laplace, un nouvel observatoire fut in-stallé à Brest en 1806. En 1846 commencèrent les enregistrements continus grâce au marégraphe à flotteur mis au point par Chazallon.

C'est donc au port de Brest que l'on dispose du plus long enregistrement marégraphique du monde malgré l'interruption de 1945 à 1952 due à la destruction du marégraphe lors des bombardements de la ville.

Les références de hauteurs

Le 13 janvier 1860, le niveau moyen de la mer à Marseille définit la référence pour un zéro appelé "Zéro Bourdaloue" ou Zéro du repère fondamental français du nivellement.

Le niveau moyen est la hauteur d'eau que l'on observerait en l'absence de marée.

Depuis Beautemps-Beaupré en 1838, le Zéro Hydrographique est le niveau de la plus basse des basses mers astronomiques. C'est le niveau de références des cartes marines et des annuaires de marée.

Les observations des marées ont permis d'établir dans nos ports la situation des zéros de réduction des sondes. Ces zéros sont toujours adoptés pour les cartes marines françaises sauf pour certaines zones telles que les abords de Brest où il a fallu corriger des écarts importants entre le niveau des plus basses mers astronomiques et le zéro hydrographique historique (voir notre bulletin n° 4 de mai 1996, page 13).

Le coefficient de marée

C'est Laplace qui a imaginé le coefficient de marée. Il a en effet caractérisé chaque port par un Unité de Hauteur : "C'est la valeur moyenne de l'amplitude de la plus grande marée qui suit d'un jour et demi environ l'instant de la pleine ou de la nouvelle Lune vers les syzygies d'équinoxe".

Par convention on attribue le coefficient 100 au marnage moyen des vives eaux qui suivent la syzygie d'équinoxe.

Pour Brest, le coefficient est calculé à l'aide de la formule suivante :

$$c = \frac{\text{amplitude semi-diurne}}{3{,}05} \times 100$$

3,05 étant l'Unité de Hauteur à Brest.

- Correspondance entre les coefficients et les principales marées :
  - 120 : marée extraordinaire de vive-eau d'équinoxe
  - 95 : marée de vive-eau moyenne
  - 70 : marée moyenne
  - 45 : marée de morte-eau moyenne
  - 20 : marée de morte-eau la plus faible possible

Depuis que l'annuaire des Marées existe, les coefficients 20 et 120 n'ont jamais été atteints. En 1997, les plus grands coefficients étaient presque à l'équinoxe de printemps : le 10 mars avec 119 et à l'équinoxe d'automne avec 117 le 18 septembre. Le coefficient 119 ne reviendra que le 21 mars 2015.

Le calcul des hauteurs de marées

La règle des douzièmes

C'est un moyen facile, bien qu'approximatif, de calculer une hauteur d'eau à une heure intermédiaire. L'eau monte (ou descend) à une vitesse qui est croissante jusqu'à la mi-marée et décroissante ensuite sur un total d'environ 6 heures.

Pour traduire cela dans les calculs, on divise le temps qui sépare une pleine mer et une basse mer consécutives en 6 parties égales appelées heures marée et le marnage en 12 parties égales appelées les douzièmes.

1ère	heure la marée va monter ou descendre de	1/12
2ème	heure la marée va monter ou descendre de	2/12
3ème	heure la marée va monter ou descendre de	3/12
4ème	heure la marée va monter ou descendre de	3/12
5ème	heure la marée va monter ou descendre de	2/12
6ème	heure la marée va monter ou descendre de	1/12

Exemple : à Roscoff le 27 mars 1997 :

BM 00h59	1,45 m
PM 06h47	8,65 m
BM 13h15	1,55 m
PM 19h052	8,55 m

Prenons la marée descendante de la matinée

Temps total de marée 13h15 - 6h47 = 6h28
L'heure marée est 6h28 : 6 = 1h04,7
Marnage total 8,65 - 1,55 = 7,10 m
Douzième 7,10 : 12 = 0,592 m

L'application de la règle donne les résultats suivants :

6h47	8,65 m
7h52	8,06 m
8h57	6,87 m
10h02	5,10 m
11h06	3,33 m
12h11	2,14 m
13h15	1,55 m

Nous remercions vivement le Service Distribution du S.H.O.M. de nous avoir autorisé à publier ces extraits du "Guide du SHOM : LA MAREE" édité en novembre 1997.

Nous ne saurions trop insister auprès de nos adhérents intéressés par ce sujet afin qu'ils se procurent cet excellent document de 75 pages qui présente de façon remarquable tout ce qui concerne la marée.

EPSHOM - 13, rue du Chatellier - BP 426
219275 BREST Cedex • 3615 SHOM

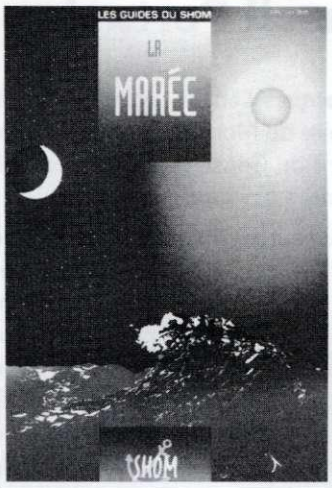

Les astres,
les photos,
les schémas
l'histoire,
les matériels,
les formules,
les hommes,
tout ce qui concerne
LA MARÉE est là !

Chez votre distributeur

Le marquage CE des bateaux

Depuis le 16 juin 1996, on peut trouver à acheter des bateaux de plaisance marqués "CE". Ce marquage remplace l'approbation française. Jusqu'au 16 juin 1998, cette procédure est facultative mais il faut savoir que si un bateau est marqué "CE", il doit être accompagné de documents spécifiques et répondre à certaines obligations.

LES DOCUMENTS DU BATEAU MARQUÉ "CE"

Un bateau de plaisance marqué "CE" doit avoir :

- **une déclaration écrite de conformité** : ce document est l'engagement officiel du constructeur ou de son mandataire de la conformité du bateau à la réglementation. Il est indispensable pour l'immatriculation. Sur ce document figurent les principales caractéristiques du navire.
- **un manuel du propriétaire** : ce manuel doit être rédigé dans la langue du pays où le bateau est proposé à la vente, donc en français sur le territoire national. Il comprend des informations sur le bateau, ses équipements et la manière de s'en servir, notamment les limites d'utilisation.

De plus, sur le bateau doit figurer :

- **une plaque du constructeur** : cette plaque doit être fixée à demeure sur le bateau et reprendre certains éléments de la déclaration écrite de conformité (nom du constructeur, catégorie de conception, charge maximale et nombre de personnes admises à bord). C'est sur la plaque du constructeur que doit figurer la marque "CE".
- **un numéro d'identification de la coque** ou **"numéro HIN"**. Ce numéro, apposé de façon permanente sur la coque, comprend 15 caractères dont un tiret. Chaque bateau a un numéro de coque HIN différent.

Par ailleurs, pour être immatriculé sous pavillon français, le vendeur devra fournir **une facture et un certificat de conformité à la jauge type d'un navire de plaisance de série.**

LE CLASSEMENT DES BATEAUX MARQUÉS "CE"

Les bateaux marqués "CE" sont classés en quatre catégories selon leurs aptitudes à affronter des conditions de mer caractérisées par une vitesse du vent et une hauteur de vague. En fonction du type de navigation pratiquée, un plaisancier doit choisir un navire dont la catégorie de conception lui autorise une telle pratique.

- **Catégorie A. "EN HAUTE MER"** : bateaux conçus pour de grands voyages au cours desquels le vent peut dépasser la force 8 (sur l'échelle de Beaufort) et les vagues peuvent dépasser une hauteur significative de 4 mètres et pour lesquels ces bateaux sont, dans une large mesure, autosuffisants.
- **Catégorie B. "AU LARGE"** : bateaux conçus pour des voyages au large des côtes au cours desquels les vents peuvent aller jusqu'à la force 8 comprise et les vagues peuvent atteindre une hauteur significative jusqu'à 4 mètres compris.
- **Catégorie C. "A PROXIMITE DE LA COTE"** : bateaux conçus pour des voyages à proximité des côtes et dans de grandes baies, de grands estuaires, lacs et rivières, au cours desquels les vents peuvent aller jusqu'à 6 comprise et les vagues peuvent atteindre une hauteur significative jusqu'à 2 mètres compris.
- **Catégorie D. "EN EAUX PROTEGEES"** : bateaux conçus pour des voyages sur de petits lacs, rivières et canaux, au cours desquels les vents peuvent aller jusqu'à la force 4 comprise et les vagues peuvent atteindre une hauteur significative jusqu'à 0,5 mètre compris.

LE MATÉRIEL DE SÉCURITÉ ET D'ARMEMENT POUR LES BATEAUX MARQUÉS "CE"

A titre intérimaire, lors de l'immatriculation d'un navire marque "CE", le plaisancier doit choisir une catégorie de navigation dans les limites du tableau ci-après. Il devra obligatoirement avoir à bord de son navire tout le matériel de sécurité et d'armement prévu pour la catégorie de navigation choisie.

Catégorie de conception	Catégories de navigation possibles
A	1, 2, 3, 4, 5, 6
B	2, 3, 4, 5, 6
C	4, 5, 6
D	6

Il est important de rappeler qu'un plaisancier doit, en toutes circonstances, respecter les conditions d'utilisation fixées par le constructeur.

STORIA M.L.S.
Long : 5.50 m
Prix : 59.800 Frs

Ouverture de :

MORGAT BATEAUX SERVICES

90, bd de la France Libre - 29160 CROZON-MORGAT
Tél. Fax : [redacted] 02.98.17.00.18
06.14.96.74.86

"Au service de votre bateau"

HIVERNAGE - GARDIENNAGE - CARENAGE antifouling
VENTE NEUF et DEPOT OCCASION - ENTRETIEN et SERVICES
ACCASTILLAGE - ELECTRONIQUE - TOUTES VIDANGES...

Echos du Conseil Portuaire

Notre ancien Président, Jacques Leblais, ayant donné sa démission au Conseil Portuaire de Morgat, nous avons proposé à Monsieur le Président du Conseil Général la candidature de notre Président André Kerdoncuff.

Au cours de sa séance du 22 septembre 1997, le problème de l'ensablement du port a été à nouveau évoqué. M. Schlumberger, membre du Conseil, déclarant notamment : *"Il semble imprudent de s'engager à grands frais sur les bases de ce rapport schématique *, partiel et non significatif tant sur les coûts globaux que sur les résultats espérés. Il y a lieu de craindre que la jetée et l'épi envisagés ne feront que créer des problèmes nouveaux. La complexité du problème demanderait une mise en observation de l'anse de Morgat sur un temps suffisamment long permettant de bien comprendre les effets habituels et exceptionnels...".*

* Rapport de la SOGREAH à Monsieur de Maire de Crozon.

La séance du 21 janvier 1998 comportait à son ordre du jour les tarifs plaisance 1998.

Le Conseil Portuaire n'a même pas eu à émettre un avis puisque l'augmentation de 3% par rapport au tarif 1997 avait était votée par le Conseil Municipal.

Nous avons bien entendu regretté cette façon de procéder d'autant plus que le vote du Conseil Portuaire a montré que 8 membres étaient contre cette augmentation, 4 pour et 2 se sont abstenus.

Enfin, suite aux mouvement du sable dans l'anse de Morgat au cour de cet hiver, des bateaux de pêche talonnent à nouveau dans le chenal à marée basse en vive-eau. A l'unanimité, le Conseil demande qu'un levé bathymétrique soit réalisé dès que possible.

LES BIENFAITS DE LA MER A DOMICILE

Thalasso,
Minceur,
Soins du corps,
Capillaires etc...

Renseignements au tél 02 98 41 56 99
Laboratoire ALGOTHERM la palud 29419 Landerneau

LIBRAIRIE
PAPETERIE
Au Parchemin
7, rue de Reims
CROZON - Tél. 02.98.27.06.05

La conférence sur la météo

Le 9 août a eu lieu une très intéressante conférence de M. Le Stum, Directeur de la Station Météorologique de Brest-Guipavas.

Une assistance nombreuse a pu ainsi découvrir les méthodes de travail de Météo France et plus particulièrement le processus d'établissement des prévisions météorologiques.

M. Le Stum a également présenté tous les services que Météo France met à la disposition des navigateurs et plus spécialement des plaisanciers.
Les échanges qui ont suivi la conférence montrent bien l'importance de la météo lorsqu'il s'agit d'assurer la sécurité des usagers de la mer.

DE LA PRESQU'ILE
5 AGENCES A VOTRE SERVICE
CHANGE, DISTRIBUTEUR
PLACEMENTS - PRETS
Renseignez-vous... 02.98.27.05.95

CHANTIER NAUTIQUE DE L'IROISE
J.P. LE COUTEUR
Réparations Polyester - Bois
Aménagement
Manutention grue 25 T
Hivernage - Entretien
Quai Téphany - B.P. 26 - 29570 CAMARET
Tél. 02.98 27 82 74 - Fax 02.98 27 88 93

EDIGRAPHIC
IMPRIMERIE

DÉCOUPE DE LETTRES ADHÉSIVES POUR BATEAUX

7, rue Charles Lévenes - CROZON - tél. 02.98.26.17.17

Grand choix de whiskies
Coreff à la pression *(bière bretonne)*
Minitel - Téléphone 02.98.27.04.02
Fax 02.98.26.29.71 Expédition - Réception
INTERNET Le-Relais-Des-Pecheurs@wanadoo.Fr

AR VAG LOCATION BATEAUX

GIBSEA 20	2500 / SM
BRIO	3000 / SM
FIRST 25	4000 / SM
GIBSEA 304	6500 / SM

Forfait 5 jours hors réservation à prix modique
- 20% hors saison

PORT DE MORGAT
Tél. 02.98.27.14.37 - Fax 02.98.27.11.80

DROGUERIE - PAPIERS PEINTS

sarl MAMMANI J. & L.
21, rue Alsace Lorraine
CROZON - 02.98.27.05.77

PEINTURE MARINE
HEMPEL YACHTING

ENTREPRISE de PEINTURE et DECORATION

ouvert toute l'année midi et soir

un cadre original et confortable
pour tout repas de groupe ou en tête à tête
Plats et Pizza à emporter
24, route de Camaret - 02.98.270.270

Crédit Mutuel de Bretagne
une banque à qui parler

16, rue Charles Lévenez
CROZON
Tél. 02.98.27.06.25
Bureaux à Camaret et Telgruc

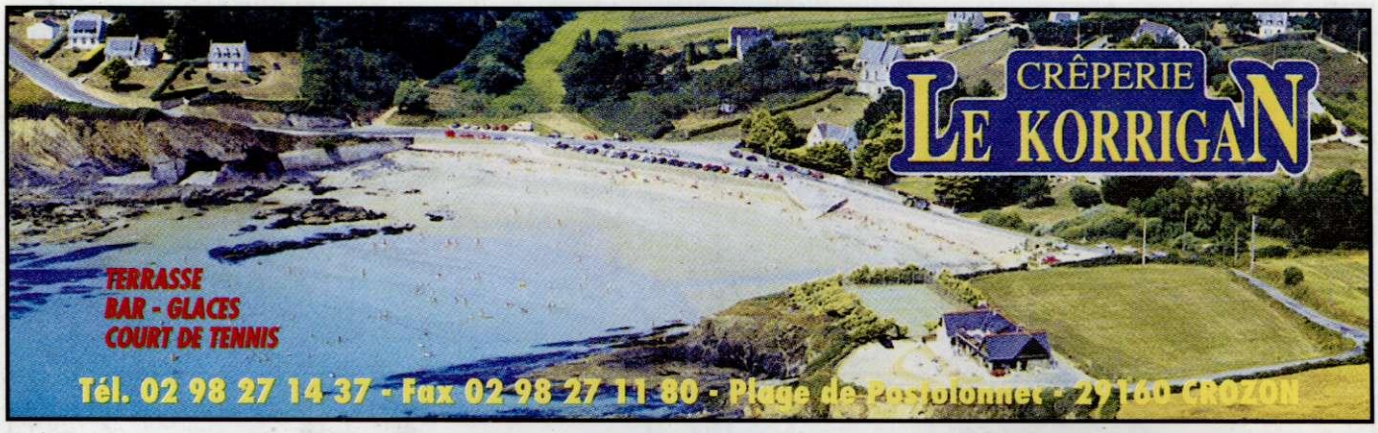

CROZON PLAISANCE

PRAT PNEUS

Janneau - Ocqueteau - Bombard - Mariner

Rue de Châteaulin - CROZON - Tél. 02.98.27.12.51 - Fax 02.98.26.24.95

Bricosphère

BRICOLAGE - JARDIN
DECORATION - MATERIAUX
PETIT ACCASTILLAGE - VISSERIE
BOULONNERIE INOX

Ets. FABIEN

Rocade Nord
Route de Camaret
CROZON
Tél. 02.98.27.19.79
Fax 02.98.27.20.06

Horaires d'ouverture :
tous les jours
du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 19h

GITEM

- *ELECTROMENAGER*
- *TV*
- *HI-FI*
- *VIDEO*

Eugène LE GALL

PRESQU'ILE MARÉE CROZON

ouvert en saison
7 jours / 7

✆ **02 98 27 03 51**

PÊCHE CÔTIÈRE

BRASSERIE DE LA MER

Ouvert
d'Avril
à Octobre

Spécialité :
La marmite
de la mer

• PIZZA ET MARÉE •

52, boulevard de la Plage
29160 PORT-DE-MORGAT - Tél. 02 98 26 23 18

GROUPE
ZURICH FRANCE

Toutes Assurances

Tarifs Spéciaux Bateaux

Assurances des résidences secondaires

Joël MENEZ

3, impasse Vauban - Rocade Nord - CROZON - Tél. 02.98.27.15.15